

Le 12 mai 2016

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande amendée de Gazifère Inc. relative à la fermeture règlementaire de ses livres pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, à la fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour l'année témoin 2018, à l'approbation de son plan d'approvisionnement et à la modification de ses tarifs Inc. à compter du 1^{er} janvier 2017.

Dossier de la Régie : R-3969-2016

Notre dossier : 111216.0086

Chère consoeur,

Conformément à la décision D-2016-070, nous vous faisons parvenir les commentaires de notre cliente à l'égard des demandes d'intervention et budgets déposés dans le cadre de la phase 1 du dossier mentionné en titre.

Dans un premier temps, il nous apparaît clair que le GRAME souhaite principalement traiter des résultats du PGEÉ de Gazifère. Il annonce cependant son intention d'établir un portrait historique de la baisse des économies d'énergie du PGEÉ de Gazifère depuis les cinq dernières années compte tenu de la venue de la nouvelle Politique énergétique 2030 et de ses objectifs. Gazifère souhaite exprimer des réserves à l'égard d'un tel exercice puisque les résultats faisant l'objet d'un examen dans le cadre de la fermeture des livres devraient être limités aux résultats de l'année 2015. Quant aux autres sujets mentionnés dans la demande d'intervention du GRAME, nous constatons qu'il recherche essentiellement l'obtention de précisions à leur égard.

Si la Régie devait juger opportun de limiter l'étendue de l'intervention du GRAME, Gazifère soumet que le budget soumis par celui-ci est trop élevé.

En second lieu, nous constatons également que le budget de S.É-AQLPA est supérieur aux budgets présentés par l'ACEFO et le GRAME, alors que, tout comme le GRAME, le seul enjeu qu'il compte aborder est le PGEÉ. Quant à l'ACEFO, elle entend traiter de plusieurs autres enjeux.

Pour ces raisons, Gazifère soumet que le budget de SÉ-AQLPA est trop élevé.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON senci

Louise Tremblay
LT/lid

c.c. procureurs des demandeurs de statut d'intervenants (par courriel)